

**PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF TENUE LE 12 FÉVRIER 2025 À 18 H 30 AU CENTRE ADMINISTRATIF MICHEL-PAGÉ SIS AU 310, RUE DE L'ÉGLISE À DONNACONA ET PRÉSIDIÉE PAR MADAME ISABELLE PAQUET, PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Madame Isabelle Paquet, membre-parent, district 1  
Madame Julie Fortin, membre-parent, district 2 (présence virtuelle)  
Monsieur Alexis Labranche, membre-parent district 3  
Madame Carolyn Goulet, membre-parent, district 4

Madame Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 1  
Monsieur Pierre-Luc Bonneville, membre de la communauté, profil 2  
Monsieur Nelson Bédard, membre de la communauté, profil 3  
Monsieur Marc-André Alain, membre de la communauté, profil 4  
Madame Axell Rodgers, membre de la communauté, profil 5

Madame Kathia Robitaille, membre du personnel de soutien  
Madame Annie Lavoie, personnel professionnel non enseignant  
Monsieur Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information  
Monsieur Sébastien Gilbert, directeur d'établissement

**MEMBRES ABSENTS**

Madame Katy Grandbois, membre-parent, district 5  
Madame Dominique Chabot, enseignante

**SONT INVITÉS :**

Madame Laurie L'Héroult, directrice générale  
Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint  
Madame Marie-Claude Gignac, directrice du secrétariat général, du traitement des plaintes et des archives  
Madame Guylaine Allard, directrice du Service des ressources financières  
Madame Gina Larouche, directrice du Service des ressources humaines (absente)  
Madame Émilie Frenette, directrice des services éducatifs (absente)  
Mme Céline Morasse, directrice adjointe des services éducatifs (absente)  
Madame Marie-Andrée Couillard, directrice des services éducatifs complémentaires

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de Mme Isabelle Paquet. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente du conseil demande aux administrateurs s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

## 3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente demande aux administrateurs s'ils ont un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un des points traités lors de la rencontre.

Aucun conflit n'est déclaré.

## 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil d'administration ont reçu, préalablement à la présente rencontre, une copie du procès-verbal du 18 décembre 2024.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

**ADOPTER** le procès-verbal du 18 décembre 2024, tel que présenté;

**DISPENSER** la secrétaire générale d'en faire la lecture compte tenu que les administrateurs en ont reçu copie plus de six (6) heures avant le début de la présente séance.

## 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

## 6. ATTESTATION DE LA DIRECTION – CONFORMITÉ LÉGALE ET FINANCIÈRE

La directrice générale informe les membres du dépôt, au dossier de la réunion, d'une attestation signée par la direction générale et la directrice du Service des ressources financières donnant l'assurance

Procès-verbal – CA 12 février 2025

raisonnable aux administrateurs que l'ensemble des obligations au 31 décembre 2024 pour lesquelles un défaut pourrait avoir pour conséquence d'engager leur responsabilité personnelle, ont bel et bien été effectuées conformément aux lois applicables.

## 7. LUMIÈRE SUR NOTRE ÉQUIPE

Afin de faire connaître les services offerts dans notre CSS, de valoriser le travail réalisé par nos employés et de mettre en lumière notre réseau de l'éducation, nous présentons une capsule par séance régulière du CA sur les rôles de chacun au sein de notre belle organisation.

Mme Karine Bureau, orthophoniste, présente son parcours et les différents aspects de son travail. Une motion de félicitations est attribuée à Mme Bureau.

## 8. LUMIÈRE SUR NOS FIERTÉS

Dans une perspective de permettre une certaine proximité entre le conseil d'administration et les réalisations des établissements scolaires, des projets sont présentés aux membres lors de chaque rencontre. Ainsi, les projets suivants sont présentés :

- **CFP – Samedi de lire** - Monsieur Jacques Moffette présente un projet de partenariat avec des écoles primaires visant à proposer des ateliers de littératie à distance. Ce programme permet aux élèves d'explorer des albums en compagnie d'animatrices spécialisées. À l'issue des ateliers, les familles reçoivent des albums afin de prolonger l'expérience à domicile. Monsieur Moffette encourage les administrateurs à visionner les segments associés à cette initiative.
- **Établissement de Donnacona – Deux réussites de DES**  
Madame Laurie L'Hérault annonce avec fierté que deux élèves ont obtenu leur diplôme d'études secondaires au sein du pénitencier. Elle souligne ces accomplissements significatifs et met en avant la qualité du travail pédagogique réalisé par l'équipe éducative.
- **École des Bourdons-et-Courval – Programme de basket-ball**  
Monsieur Jacques Moffette présente le programme de basketball mis en place à l'école des Bourdons-et-Courval, visant à favoriser la pratique sportive et le développement des jeunes à travers un encadrement structuré.

## 9. LUMIÈRE SUR NOS DONNÉES

Le Ministère a mis en ligne le Tableau de bord de l'éducation destiné au grand public sur le site [quebec.ca](http://quebec.ca). Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint, présente les divers tableaux inclus dans le tableau de bord, mettant en évidence l'évolution significative du nombre d'élèves au sein de notre centre de services au cours des dernières années. Il expose également les projections d'effectifs jusqu'à l'année scolaire 2033-2034, établies sur la base des relevés de naissances.

Madame Laurie L'Hérault souligne que ces données offrent une vision stratégique essentielle, permettant une gestion éclairée et proactive des ressources et des infrastructures.

## 10. CRITÈRES DE RÉPARTITION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Mme Marie-Andrée Couillard, directrice des services éducatifs complémentaires, présente le projet de critères de répartition des services complémentaires 2025-2026.

**ATTENDU** l'article 193.3 de la *Loi sur l'instruction publique* relatif aux recommandations des membres du comité de répartition des ressources;

**ATTENDU** la consultation du comité CCSEHDAA qui s'est déroulée le 3 février 2025;

**ATTENDU** la consultation du comité paritaire EHDAA qui s'est déroulée le 17 janvier 2025;

**ATTENDU** la recommandation du comité de répartition des ressources lors de la rencontre du 21 janvier 2025,

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

**D'ADOPTER** les critères de répartition des services complémentaires 2025-2026, tels que proposés.

## 11. CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026 – ÉTABLISSEMENT DE DONNACONA (PÉNITENCIER)

**ATTENDU QUE** le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire de l'Établissement de Donnacona en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique et après les consultations d'usage,

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

**D'ADOPTER** le projet de calendrier 2025-2026 du secteur de l'Établissement de Donnacona (pénitencier) et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CA29/24-25.

## 12. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

La présidente du comité de vérification, madame Isabelle Paquet, dresse les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 5 février 2025.

## 13. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité de vérification, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

### Demande pour vente d'une parcelle de terrain

**ATTENDU** qu'un entrepreneur de Donnacona fait la demande au CSS d'acheter un de ses terrains;

**ATTENDU** que l'usage des terrains du CSS doit être en adéquation avec la mission éducative;

**ATTENDU QUE** qu'il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du ministre avant de procéder à la vente d'un immeuble de plus de 100 000\$;

**ATTENDU** que le CA doit se positionner sur la vente ou non de ce terrain,

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

**REFUSER** la demande de l'entrepreneur visant la vente du terrain sis au lot 6 320 650-P, route 138 à Donnacona.

### Renouvellement du contrat d'entretien fibre optique

**ATTENDU QUE** la COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF et TELUS COMMUNICATIONS QUÉBEC INC. ont signé un Protocole d'entente relatif à l'établissement d'un droit d'usufruit 12 mai 2003 (le « Protocole d'entente initiale ») à la suite du Projet de fibres optiques Commission scolaire de Portneuf signé le 1er novembre 2001;

**ATTENDU** que le contrat prenait fin le 12 juin 2022;

**ATTENDU** les délais relatifs au projet d'entente pour le renouvellement du contrat;

**ATTENDU QUE** le Centre de services scolaire de Portneuf désire conclure une Convention définitive à laquelle réfère le Protocole d'entente et à cette fin, établir leurs droits et obligations respectifs découlant des droits concédés par TELUS au CSSP sur les fibres optiques de même que leurs droits et obligations respectifs quant à l'utilisation, l'entretien, la réparation, l'accès, l'inscription, l'aliénation des Fibres, l'aliénation du droit d'utilisation et le maintien des servitudes s'y rapportant;

**ATTENDU QUE** les Parties conviennent de respecter et confirment tous les engagements déjà pris dans le Protocole d'entente et si nécessaire, recompléteront éventuellement,

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

**D'AUTORISER** la direction générale à signer le contrat de renouvellement et à poser tout acte permettant de donner plein effet à la présente résolution.

### Renouvellement – Licences Microsoft

**ATTENDU** que le Centre de services scolaire de Portneuf doit procéder à l'acquisition de licences Microsoft par le biais d'un regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales;

**ATTENDU** que les prévisions incluses dans les règles budgétaires 2024-2025 indiquent que le Centre de services scolaire de Portneuf s'est vu réserver une somme de 56 300 \$, dans la mesure

15082, pour soutenir les établissements dans les acquisitions de licences et que cette mesure pourrait être renouvelée en 2027,

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

**D'AUTORISER** le Centre de services scolaire à requérir des licences Microsoft selon le mandat 2025-7520-80 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), selon les termes et conditions prévus aux documents du mandat et du bordereau, valables comme s'ils étaient ici, tout au long reproduits, et de façon spécifique :

<u>Année</u>	<u>Montant</u>
1	181 034,41 \$
2	181 034,41 \$

Le tout représentant une somme de 362 068,82 \$, conformément au mandat 2025-7520-80 déposé sous la cote CA32/24-25.

#### Cadre budgétaire 2025-2026

Madame Guylaine Allard, directrice du Service des ressources financières, présente le projet de cadre budgétaire 2025-2026. En complément de la présentation, Madame Laurie L'Hérault souligne les efforts déployés au sein du centre de services pour atteindre, d'ici juin 2025, un équilibre financier comparable à celui de l'année précédente.

**ATTENDU QUE** le projet de cadre budgétaire 2025-2026 a été révisé par le comité de répartition des ressources (CRR) ;

**ATTENDU QUE** le projet de cadre budgétaire 2025-2026 a été présenté au comité consultatif de gestion le 5 février 2025, sous recommandation du CRR;

**ATTENDU QUE** le comité de vérification recommande d'adopter la résolution suivante,

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

**D'ADOPTER** le cadre budgétaire 2025-2026 tel que déposé;

**DE CONSERVER** ledit document, au répertoire, sous la cote CA33/24-25.

#### **14. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE**

Aucune

#### **15. AUTRES SUJETS**

### 15.1. AVIS DES PRE SUR LES PRINCIPES DEVANT GUIDER L'ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMENS AU SECONDAIRE

Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint, informe les administrateurs de l'avis émis par le Protecteur régional de l'élève (PRÉ). Il invite les administrateurs à prendre connaissance du document. Il mentionne qu'une rencontre regroupant les trois écoles secondaires est prévue afin d'harmoniser la planification des évaluations et d'assurer une transmission claire et uniforme de l'information aux équipes éducatives.

### 16. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance régulière est prévue le 26 mars 2025.

### 17. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 20 h 16.

### 18. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.



---

Isabelle Paquet  
Présidente du conseil d'administration



---

Marie-Claude Gignac  
Secrétaire générale